

Réf: Dossier 336041

Avis de constitution

SOCIETE « CAGGE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE SICOGI
1001 Non loin du Complexe Sportif d'Angré, Lot 508, Ilot
K

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAGGE »

Objet : Etude – Gestion de Projet Socio-économique –
Assistance Conseil - Agribusiness - Formation–
Fournitures diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE SICOGI 1001 Non loin du Complexe Sportif d'Angré, Lot 508, Ilot K

Dirigeant(s) M KOFFI KOFFI GUY-GERARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08308 du 23/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49767/GTCA/RC/2024 du 23/08/2024

